



“ COIFFEUR ET CHEF D'ENTREPRISE VISIO ” 2 JOURS

Horaires : 09h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

Effectif maxi. : 14 personnes

N° d'agrément : 938 303 69 083

Public concerné :

CE STAGE EST DESTINE AUX PERSONNES AYANT OU SOUHAITANT AVOIR DES RESPONSABILITES DANS LE MANAGEMENT D'UN SALON DE COIFFURE.

Objectifs pédagogiques de ce stage :

SAVOIR IDENTIFIER LES FAIBLESSES ET LES POINTS FORTS DE SON SALON DE COIFFURE.
LES PRINCIPAUX RATIOS DE LA COIFFURE.
COMPRENDRE MON TABLEAU DE BORD EN COIFFURE.
IDENTIFIER LA VISION, LA STRATEGIE DE MON SALON DE COIFFURE.
QUELLE IMAGE DE MON SALON POUR QUELS OBJECTIFS.
MES PRIX DE REVIENT, COMMENT LE CALCULER.
MES ACHATS SUIVANT MA CONSOMMATION.
LA PROPOSITION DU SUIVI MAISON COMMENT EST ELLE EFFECTUE ?

Prérequis :

2 ans minimum d'expérience dans la coiffure

Responsable des formations : Stéphane AUGER

Programme du stage : Ce stage se déroule en un module de formation à distance de 4 fois 3h30 soit 7 heures de formation.

Méthodes pédagogiques / Matériel utilisé VISIO :

Formation dispensée sur classe virtuelle zoom en direct avec questions/réponses posées en direct au formateur.

Accès sécurisé avec identifiants de connexion et mots de passe.

Chaque stagiaire reçoit en s'identifiant le livret pédagogique reprenant les techniques réalisées avec les photos et step by step.

Chaque stagiaire peut poser des questions au formateur pendant la formation et via son accès à la plateforme learning pendant 96h00 après la fin de ses exercices.

Chaque apprenant doit répondre à un QCM de 22 questions au total découpé en 4 compétences sur l'ESPACE learning, en sortant de la salle de formation virtuelle, pour évaluer la pertinence de sa compréhension afin de valider le suivi de sa formation.

Il est obligatoire de suivre la pédagogie, de prendre des notes et de réaliser le travail sur tête malléable, ou modèle à la charge de l'apprenant.

Nous avons la possibilité de communiquer une liste de prestataires pour l'achat de têtes malléables.

Les moyens d'évaluations mis en œuvre et suivi VISIO :

Chaque stagiaire peut poser ses questions aux formateurs pendant la formation et via son accès à la plateforme learning au formateur pendant 96h00 après la fin de ses exercices.

À la fin de chaque coiffure réalisée, le formateur reprend les étapes clés et demande les points de non-compréhension de leurs applications à chaque apprenant.

Un QCM de 22 questions au total est découpé en 4 compétences sur l'ESPACE learning, chaque participant doit répondre avant 11h30 et à 16h00 afin de vérifier les compétences acquises avec pourcentage de réponses. Si la moyenne est en dessous de 60%, le stagiaire est obligé de refaire le module de question avant de passer à l'étape suivant. Un contrôle de suivi est automatique à partir du moment où la souris ne bouge plus pendant 25 minutes, cela envoie une alerte à l'apprenant et au formateur.

Les temps de connexions de chaque apprenant sont conservés avec les réponses des questionnaires et vérifiés avant l'envoi de la facture. Cela est à disposition pendant 3 ans minimum. Une attestation sur l'honneur est envoyée à chaque apprenant où ils spécifient : le nombre d'heures suivies, la période d'évaluation de la FOAD, la période de formation, que l'organisme de formation a informé au préalable des modalités d'accompagnement et les a respectées.

Une attestation d'assiduité est validée à la fin de la FOAD mentionnant : le relevé des temps de connexion, le nombre de réponses aux évaluations et le pourcentage du suivi du parcours de la FOAD. Ce document est envoyé suite aux relevés que l'OF conserve.

MODALITÉS D'INSCRIPTION À LA FORMATION

Une convention de formation est établie par l'organisme de formation STEPHANAUGER.COM enregistrée sous le N° 938 303 69083 auprès de la préfecture de la région PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR. La partie prise en charge nous est directement réglée.

Vous recevrez à la fin de la formation, une attestation de stage certifiant que vous avez suivi le programme de cette formation.

Pour chaque inscription, une partie non-prise en charge vous est demandée, ainsi que pour :

- Un gérant non salarié : un chèque du montant du stage vous est demandé et sera placé un mois après la formation
- L'apprenant s'engage à suivre l'ensemble de la formation

DÉLAI D'ACCÈS :

Réserver votre formation en un clic ! www.tetedaffiche.com

TOUTES NOS FORMATIONS SONT ACCESSIBLES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (Réfèrent Handicap : Cécile CHANARD)

Annulation :

La partie non-prise en charge de 12 € TTC, ne pourra en aucun cas faire l'objet d'un report ou d'un remboursement.

Ce que nous encaissons est non déductible du crédit d'impôt formation.

Pour toute annulation 60 jours avant la date de début du stage, nous ne vous facturons pas la partie prise en charge.

STEPHANAUGER.COM – TETE D'AFFICHE - 153 AVENUE ANDRÉ CITROEN ZI LA PALUD 83600 FREJUS - 04 94 454 438

www.tetedaffiche.com • stage@tetedaffiche.com

SAS 10 000€ • CODE APE 8559A • FR 48435843700032 • SIRET 484 358 437 000 32



“ COIFFEUR ET CHEF D'ENTREPRISE ”

VISIO 2JOURS

Horaires : 09h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

Effectif maxi. : 14 personnes

N° d'agrément : 938 303 69 083

Pour toute annulation inférieure à 60 jours avant la date de début du stage, nous vous facturons l'intégralité de la partie prise en charge. Nous proposons une assurance annulation de 13 € par stage, à souscrire uniquement à l'inscription. Cette dernière vous permet de bénéficier en cas d'annulation :

- + de 20 jours avant le début de la formation : aucun frais,
- entre le 19ème jour et le 10ème jour avant le début de la formation : 50 % de la prise en charge vous seront facturés,
- - de 10 jours avant le début de la formation, 100 % de la prise en charge vous seront facturés.



“ COIFFEUR ET CHEF D'ENTREPRISE VISIO ” 2JOURS

Horaires : 09h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

Effectif maxi. : 14 personnes

N° d'agrément : 938 303 69 083

PROGRAMME DU STAGE

Ce stage se déroule en un 1 module de 2 jours, 14 heures soit 7 heures /jours

JOUR 1

09H00 – 09H10 :

ACCUEIL, PRÉSENTATION
TEMPS DE PAUSES, RÈGLES DU JEU.

09H10 – 10H45 :

PRENDRE CONSCIENCE DE SA SITUATION DE DÉPART
QUELS SONT MES RATIOS (ANALYSE D'UN SALON TYPE :
CA, NB DE COLLABORATEURS, RATIOS (REVENTE, LOYER,
EMPRUNT), Travail en sous groupe et pratique

10H50 – 11H00 : PAUSE

11H00 – 12H30 :

SUR UNE VALEUR ENCAISSE DE 100€ JE GAGNE QUOI ?
LES PRINCIPAUX RATIOS DE LA PROFESSION

12H30 – 13H30 : REPAS

13H30 – 15H40 :

Qui sont mes clients ? jeu de rôles et pratiques

15H40 – 15H50 : PAUSE

15H50 – 16H45 :

1^{ER} AXE : LE STYLE

16H45 – 17H00 :

DEBRIEFING DE LA JOURNEE

17H00 : FIN

JOUR 2

09H00 – 09H10 :

RETOUR SUR LES POINTS DE LA VEILLE.

09H10 – 10H45 :

Quels sont les salons autour de moi ?
travail en sous groupe et pratiques

10H50 – 11H00 : PAUSE

11H00 – 12H30 :

LA SPIRALE NEGATIVE
Travail en sous groupe et pratique

12H30 – 13H30 : REPAS

13H30 – 15H40 :

LES POINTS DE NON-COMPRÉHENSION
MES PRIX DE REVIENT EN SALON DE COIFFURE
Travail en sous groupe et pratique

15H40 – 15H50 : PAUSE

15H50 – 16H45 :

ELABORATION PLANING, POUR MISE EN PLACE
STRATEGIE ET APPLICATION CONCRETE DANS LE SALON
SUR ECHEANCIER TRIMESTRIELLE

16H45 – 17H00 :

VERIFICATION DES ATTENTES RESPECTEES
REMERCIEMENTS ET REMISE DIPLOME.

17H00 : FIN